



CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS
ECOLE DE NATATION (ENF)

NOUVELLE ADHESION

RENOUVELLEMENT

Groupe 2014 – 2015 :

(Réservé CAC) CARTE

Groupe 2013-2014 :

NOM : PRENOM de l'enfant :

Né(e) le : /.../..... Sexe : F M Nationalité :

NOM et PRENOM du responsable légal :

ADRESSE :

Code Postal : Ville :

E-mail 1 :

E-mail 2 :

(merci d'écrire très lisiblement et en lettres majuscules, ce moyen de communication sera privilégié)

Téléphone fixe 1 : Portable 1 :

Téléphone fixe 2 : Portable 2 :

Souhaite une attestation de paiement : Oui Non

=====

MONTANT DE L'ADHESION pour la Saison 2014-2015 : 180 €

Horaire en 2014-2015
(cocher l'horaire souhaité)

Pièces à fournir pour le dossier	Réservé CAC
<ul style="list-style-type: none"> Le règlement (en 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de "Club Aquatique Choletais"; possibilité de paiement par chèques ANCV, coupon sport. <i>Le premier chèque sera débité fin septembre</i>). 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> Un certificat médical postérieur au 16 juin 2014 attestant de l'aptitude à la pratique de la natation. 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> 2 enveloppes timbrées à votre adresse 	<input type="checkbox"/>

Mercredi 12h25 – 13h10	<input type="checkbox"/>
Mercredi 13h15 – 14h00	<input type="checkbox"/>
Mercredi 14h05 – 14h50	<input type="checkbox"/>
Samedi 12h05 – 12h50	<input type="checkbox"/>
Samedi 13h00 – 13h45	<input type="checkbox"/>

TOUT DOSSIER INCOMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SERA REFUSE.

Je déclare faire adhérer mon enfant, avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur et les informations mentionnées en page 2 de cette fiche d'inscription (seule la page 1 est à donner à l'inscription).

Fait à, le : Signature :

PAIEMENT	Nom et prénom du payeur :	
Nom et prénom de l'adhérent :		
Banque :	Chèque N°1, € , n° :	Chèque N°3, € , n° :
	Chèque N°2, € , n° :	
Espèces (à éviter autant que possible) : €	Coupon Sport : €	Chèques ANCV : €



CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS ECOLE DE NATATION (ENF)

Renouvellement : La carte d'accès GlisséO devra être remise lors de la réinscription, en même temps que le dossier. Une fois réinitialisée par GlisséO pour la saison 2014-2015, la carte sera envoyée par courrier.

Nouvelle adhésion : La carte d'accès GlisséO est nominative, elle sera envoyée par courrier dès qu'elle aura été réalisée par GlisséO. Son coût de réalisation (3,50 €) est inclus dans la cotisation. La carte devra être remise en fin de saison en cas de renouvellement d'adhésion pour être réinitialisée pour la saison suivante.

En cas de carte défectueuse, elle sera remplacée sans frais par GlisséO. Pour toute carte perdue ou cassée, le coût de la nouvelle carte sera de 3,50 €. Dans les deux cas, la nouvelle carte est à demander directement à l'accueil de GlisséO, sans passer par le club.

- La cotisation ENF n'est pas remboursable après le 30 septembre, sauf en cas de problème médical grave, dûment justifié par un certificat médical d'un médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, ou en cas de force majeure justifié. Le remboursement se fera au prorata de la période restant à courir, après déduction de frais de dossier, tout mois commencé étant dû.
- La carte d'accès GlisséO est strictement personnelle et ne donne accès qu'aux créneaux d'entraînement de l'adhérent.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine.
- Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires, en conséquence la responsabilité du Club Aquatique Choletais ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou perte d'effets personnels.
- Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant à la piscine et à reprendre celui-ci dans les 15 minutes suivant l'heure de fin de l'entraînement.
- Je m'engage à faire respecter par mon enfant le règlement intérieur du club (consultable sur <http://choletnatation.com>) et de la piscine GlisséO (consultable à l'accueil de la piscine).
- J'autorise le responsable désigné par le club pour encadrer les activités, à prendre en mes lieux et place toutes dispositions concernant mon enfant en cas d'incident ou d'accident.
- Je prends acte que la responsabilité du CAC ne peut être engagée que durant les séances d'entraînement.
- Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à "Club Aquatique Choletais - ENF, Complexe GlisséO, avenue Anatole Manceau 49300 Cholet" ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de l'image de mon enfant sur tout document relatif au club (y compris le site Internet). Toute demande de rectification ou d'opposition doit être adressée à "Club Aquatique Choletais - ENF, Complexe GlisséO, avenue Anatole Manceau 49300 Cholet" ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.

DOSSIER COMPLET A REMETTRE A GLISSEO (en haut des tribunes),

MARDI 17 JUIN, de 18h00 à 20h, MERCREDI 18 JUIN, de 16h00 à 18h00, VENDREDI 27 JUIN, de 18h00 à 20h00, SAMEDI 28 JUIN, de 10h à 13h

REPRISE DES ENTRAINEMENTS :
A partir du 15 Septembre 2014.

INFORMATIONS REGULIERES sur le site de chacune des sections :

www.choletnatation.com / www.synchro-cholet.fr / www.choletwaterpolo.fr